

RAPPORT MORAL

Assemblée Générale 2023

Monsieur le président de la FDCRML qui nous accueille, Mr DR de l'OFB, Mr le responsable chasse de l'ONF, Mr le représentant de notre commissaire aux comptes, Madame et Messieurs les présidents de Fédérations départementales, Messieurs les administrateurs de FRC et directeurs de FDC,

Ce samedi 20 mai 2023 je préside la première Assemblée Générale du mandat que vous m'avez confié pour les six années à venir. Le nouveau Conseil d'Administration installé en juin 2022 ayant pour mission d'être le moteur de réflexions, de propositions de projet et de décisions des politiques à mener au sein de notre région, c'est en ce sens que je m'exprime aujourd'hui devant vous.

La première chose sur laquelle je voudrais insister à l'occasion de ce rapport moral, c'est le travail qui a été élaboré dans l'équipe des salariés depuis un an maintenant. Je tiens à toutes et tous les remercier pour l'énergie déployée, parce que notre Fédération, c'est aussi cela, un groupe de collaborateurs qui regardent ensemble dans la même direction.

Nos activités continuent d'augmenter et de se diversifier, ce qui nous a posé des questions nouvelles de coordination entre nous et de pilotage des projets, à résoudre par le CA, mais aussi des questions de fond pour les orientations de notre association.

Je tiens aussi à renouveler mes très vifs remerciements, et je pèse mes mots, à ceux d'entre vous pour votre soutien dans la gestion d'un mandat en charge de toutes les difficultés que nous avons rencontrées. Avec eux, autant sur certains dossiers que sur l'ambiance de travail, la lourdeur de la tâche m'est facilitée ; avec eux je perçois positivement ma légitimité à être votre président régional...

Je souhaitais aussi saluer ici tous les élus absents, mais qui sont à notre écoute et ont le courage d'afficher clairement leurs convictions, à nos côtés, en matière d'écologie non punitive ! Une mention particulière pour notre cher président du Conseil Régional qui assume complètement son soutien aux chasseurs tant sur le plan de l'aide financière que sur le plan des discours tenus ici ou là ! Le dernier dossier que nous avons mené et qui concerne l'aide de 30 euros aux jeunes chasseurs dans le cadre du Pass'Région en est la preuve vivante !

Enfin et pour en terminer avec les généralités introductives, ce sera avec grand plaisir que j'espère accueillir notre AG 2024 dans les locaux entièrement rénovés à Andrzieux. Rénovation souhaitée par tous, remise en cause par certains pour finalement être assumée financièrement par la Fédération des Chasseurs de la Loire avec l'aide conséquente de la Région.

L'année 2022 a, une fois encore, été assez dense pour la Fédération régionale, et pas seulement à cause des changements importants intervenus dans le fonctionnement de notre

Fédération depuis la loi chasse du 24 juillet 2019 qui a créé le fonds biodiversité et donc ... l'écocontribution.

L'année 2022 restera marquée une nouvelle fois par la nécessité d'être présent dans de nombreuses instances à des fins de défense de nos intérêts en région AURA. Les attaques récurrentes et violentes contre la chasse ont des répercussions démographiques, économiques et politiques totalement inédites dans notre histoire. Aussi la FRC s'est fortement mobilisée pour réorganiser son travail et assurer la continuité de ses missions.

De ce travail, nous avons tiré des pistes de réflexion que nous avons essayé de présenter, sans exhaustivité dans le document qui vous a été remis. Car je ne prétends pas épuiser le sujet, et les principales questions sont peut-être celles qui vous concernent, et celles de savoir comment vous pourriez davantage vous impliquer afin de réussir cette régionalisation de nos projets fédéraux...

Toutes ces évolutions ont contraint la Fédération régionale à revoir son mode de fonctionnement. Certaines prestations et services dédiés aux fédérations départementales doivent évoluer ; par exemple au profit du temps passé sur la représentation du monde de la chasse, au sein des commissions et comités divers. Ce temps doit lui aussi être optimisé, ou réparti entre FRC et FDC pour compenser le très chronophage montage des dossiers d'écocontribution. Toutefois, ces évolutions ont permis de développer davantage la mutualisation régionale sur certains dossiers et je félicite les Fédérations départementales d'avoir joué le jeu de l'écocontribution en proposant des projets départementaux, mais aussi en soutenant techniquement et même moralement pour certains les personnels de la FRC en vue de la constitution de sérieux projets régionaux. Cela permet à notre région d'être performante en termes d'engagement des fonds écocontribution. Mais cela représente aussi un travail d'ampleur, car il s'agit de collecter et de travailler l'ensemble des informations des 12 départements. Pour toutes ces raisons vous avez voté à l'unanimité le passage en CDI de nos deux chargées de missions que sont Aurélie et Camille et je vous en suis reconnaissant. A charge pour elles, pour les années à venir, d'aller chercher des dossiers qui participeront à l'autofinancement d'une partie de leur salaire.

Je compte donc plus que jamais sur votre soutien pour poursuivre ces actions et proposer de nouveaux projets démontrant nos compétences en termes de connaissance et de préservation de la biodiversité. Je tiens également à remercier les fédérations départementales pour leur engagement financier aux côtés de la FRC. En effet, pour pouvoir fonctionner correctement, pour continuer d'assurer certains services aux Fédérations et prendre en charge la coordination et le suivi de l'écocontribution, les fédérations ont accepté de verser une cotisation non négligeable pour équilibrer les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2022. Et il en est de même pour le projet de budget que nous avons adopté lors de cette Assemblée générale, ceci afin de financer une part de fonctionnement et certains services rendus par la FRC.

La cotisation des fédérations départementales, basée sur le nombre de chasseurs, a disparu au profit d'une cotisation minimale de 500 € par fédération. Fort heureusement, une aide au fonctionnement de 181 600 € (115 000 € part fixe + 66 600 € part variable en fonction du nombre de départements par Région) a été allouée à toutes les régions par la FNC, sur ses fonds propres. Mais cette enveloppe reste malgré tout insuffisante pour une FRC qui fonctionnait déjà et qui dispose actuellement de 5 salariées pour assurer les missions statutaires et de services aux fédérations. Sans ces ressources financières, le projet de renforcement des missions des FRC, notamment en termes d'ingénierie environnementale et de gestion d'espaces naturels, risque de ne pas totalement se concrétiser.

Par ailleurs, le dossier du PRFB, la coordination des FDC, la promotion de la chasse ou encore la CPO et l'Eco-Contribution nous ont permis d'éclairer plusieurs sujets d'intérêt collectif. Il nous faut nous mobiliser pour apporter des informations rapides et incontestables sur ces dossiers majeurs ; ce que nous avons fait en faisant preuve de notre capacité d'adaptation. Notre travail au service de l'intérêt général de la chasse en région reste toujours très apprécié de nos partenaires. J'en veux pour preuve leur retour très positif. C'est dans ces situations diverses qu'une Fédération prend conscience de l'importance cruciale de ses services, de ses moyens, mais également, et c'est tout aussi capital, de son organisation et de sa réactivité en des circonstances variées. Notre dernière rencontre avec la DRAAF, rencontre faisant suite à notre positionnement affirmé sur l'application du PRFB, est l'exemple même du fonctionnement à adopter dans des situations conflictuelles. J'en profite au passage pour redire ici que nous ne sommes pas sous tutelle du vice-président de la Région sur ce dossier.

Concernant la CPO, il convient de rappeler les éléments de sa version 2022/2025. Ce ne sont pas moins de 3,3 millions d'euros votés en faveur de vos projets propres. A cela sont venus s'ajouter les 3,5 millions d'euros dédiés à l'amélioration du confort des locaux de chasse. Pour faire taire certaines rumeurs, je puis vous assurer que les budgets ont bien été votés et débloqués ! Enfin la Région a doté chaque Fédération d'une subvention de 250 000 euros pour la réalisation d'un projet phare départemental. Là aussi les fonds sont disponibles à condition d'être étalés sur plusieurs années. Nous avons votés, sur ces projets phares, à l'unanimité, la possibilité de mutualiser 20 000 euros par FDC pour l'achat de 2 radars à des fins scientifiques. Lors du dernier Conseil d'Administration cette décision a été remise en cause...il va nous falloir trancher entre l'intérêt collectif régional et les tergiversations récurrentes tenant à remettre en cause des décisions débattues et votées... J'espère que la sagesse l'emportera !

On peut constater que malheureusement la chasse ne se résume plus à une activité discrète de loisir. Elle doit faire face à plusieurs défis comme la maîtrise des populations de grand gibier, la lutte contre l'érosion de la biodiversité et la dégradation des habitats, le partage de la nature et le maintien du rôle de sentinelle sanitaire sur la faune sauvage. Pour y faire face, nous mettons nos compétences au service de la société civile. Si nous ne manquons pas

d'arguments pour consacrer notre légitimité face à ses détracteurs, aujourd'hui, la chasse a besoin d'être expliquée, et c'est là, tout l'enjeu de ces prochaines années. Cet enjeu c'est bien avec à vous, chers collègues, que je compte le mener à bien au travers de nos missions diverses !

Il me revient donc la nécessité de vous brosser en quelques minutes les grands dossiers qui nous échoient.

- En premier lieu la sécurité à la chasse qui demeure notre préoccupation principale ; chaque mort faisant systématiquement l'objet d'une polémique médiatique nationale d'autant plus lorsqu'il s'agit d'un non-chasseur. Dans la mission sénatoriale sur la sécurité à la chasse qui avait rendu son rapport et formulé 30 propositions, rien ne manquait dans ce parfait manuel à usage des anti-chasse. Les rédacteurs de ce rapport ayant cédé aux élucubrations anti chasse des élus Verts et de la France Insoumise, en oubliant leur bon sens d'élus représentant les territoires ruraux. Les auteurs de ce rapport, par méconnaissance ou dogmatisme, avaient fait des préconisations disproportionnées et irréalistes.

L'année 2023 sera une année clé sur le sujet de la sécurité. Les exemples récents ne manquent pas tels que la proposition de loi du Sénateur Chaize ou celle du député Fournier déboutée le 6 avril dernier. Soyons vigilants et mobilisons-nous comme nous l'avons fait pour interpeller nos parlementaires.

- En second lieu les attaques tout aussi récurrentes que violentes à l'égard de la chasse et de la ruralité. Il faut reconnaître encore une fois que la démagogie de certains candidats à l'élection présidentielle, avait largement contribué à faire croire que la seule solution était sans doute l'interdiction de la chasse le week-end, le mercredi et les vacances scolaires. En France la chasse est plurielle et forte de cette diversité. Toutes ces composantes témoignent de la richesse de notre patrimoine rural et notre combat est à la hauteur de l'enjeu culturel et social que représente notre passion. Elle est le symbole de notre identité et de celle de la France.
- En troisième il faut mettre l'accent sur les rapports aux autres usagers de la nature et les travaux nouveaux et importants de la Fédération Nationale, ; on y retrouve celui de l'Alliance des Sports et Loisirs de Nature et des principales Fédérations nationales d'activités de plein air et de pleine nature. Il nous faut absolument à tous les niveaux, débattre sereinement et en toute franchise de la cohabitation entre les différents usagers de la nature et de la sécurité liée aux actions de chasse. Avec toujours le souci des questions du « vivre ensemble », et non pas de partager, dans tous les territoires naturels, agricoles et forestiers, avec des mesures concrètes et adaptées. Ayons une vision nationale et d'intérêt général sur ces sujets en sortant du prisme étroit de nos départements !

- En quatrième le dossier des chasses traditionnelles qui pourraient bien dans un avenir proche nous concerner au titre de nos petits gibiers de montagne. Tour à tour le Sénat et le Conseil d'État, une nouvelle fois, ont répondu aux sirènes des anti-chasse qui considère que la chasse est l'une des principales menaces contre la biodiversité malgré toutes les preuves du contraire... Afin d'éviter cet écueil pour nos galliformes de montagne, je vous réitère mon souhait de voir les travaux de l'OGM transférer dans un pôle scientifique national afin de sortir de ce cadre punitif dans lequel certains veulent inexorablement vous enfermer ! La lecture attentive du compte rendu de la dernière Assemblée Générale de cet observatoire ne me rassure pas du tout et me conforte plutôt dans mes convictions... Notre ami fondateur de l'OGM, Claude Goninaz, récemment décédé, nous manque cruellement pour sa vision futuriste de ces problématiques.
- En cinquième les dernières mesures gouvernementales de ce début d'année 2023 qui a vu l'accélération de la négociation menée directement avec le Chef de l'État depuis plusieurs mois et ayant trait aux dégâts de sangliers, vus sous le prisme financier et administratif. Le Président de la République a confirmé en septembre, un plan à hauteur de 60 M€ sur 3 ans pour mettre en œuvre l'accord établi avec le monde agricole, comme cela été présenté conjointement avec les syndicats et les Chambres d'Agriculture le 13 février dernier. La commission finances de la FNC s'est déjà réunie trois fois depuis cette date afin de travailler sur les clés de répartition et d'être en mesure de présenter au CA de la FNC du 13 juin les critères et modalités de répartition entre les différentes fédérations départementales. Je me suis attaché à faire passer le message que cette redistribution financière devait avoir pour fil conducteur le fait de responsabiliser les départements dont les budgets dégâts explosent du fait de leur négligence dans leur gestion de l'espèce sanglier...
- Enfin je ne peux pas terminer cette liste de nos travaux sans vous parler de ce carnivore sauvage « entre guillemets » et qui hante nos territoires autant que les rêves de France Nature Environnement, de l'ASPAS ou encore de l'association FERUS ! Depuis juillet 2022, ce dossier m'a été confié par le président de la FNC Willy Schraen. Je ne vous cacherai pas que le plaisir de la confiance accordée, s'estompé souvent devant la complexité de la situation que j'ai découverte... Les dégâts progressent dans de nombreux départements dont 53 sont en cours de colonisation. Le loup étant un animal sauvage vivant sur de grandes étendues, sa population ne peut donc être comptée précisément, mais peut et doit être estimée collectivement et objectivement à partir d'études différentes et contradictoires. Cette estimation est d'ailleurs un point de désaccord entre les différents participants au groupe de travail national. Mais qu'en est-il des Fédérations départementales, des chasseurs et de leur rôle à jouer ? Pour ma part je m'attache à faire en sorte que dans le cadre réglementaire de la protection

de l'espèce, pour laquelle nous n'avons actuellement aucun levier, les tirs de renforcements évoluent doucement vers des tirs de prélèvement, que les modalités de ces tirs soient simplifiées, que des chasseurs puissent être intégrés avec un statut particulier dans le corps des louvetiers avec des moyens techniques et des aides financières, que la reprise du programme prédateurs-proies redémarre sous la forme d'une d'étude spécifiquement dédiée à la prédation du loup sur la faune sauvage, et enfin que nous retrouvions notre place légitime dans ces démarches très administratives. J'ai déjà entendu ici ou là des critiques sur mon rôle dans le Plan National d'Action et je dois vous dire que je ne serai jamais celui qui vous vendra du rêve en vous promettant monts et merveilles, en vous emmenant dans des combats perdus d'avance, ou en voulant tirer un bénéfice personnel dans un dossier éminemment politique ! Même si ce dossier m'a déjà occasionné des heures de réunions, de travaux divers, des centaines de kilomètres parcourus, des situations très conflictuelles, jamais je n'abandonnerai la défense de nos chasseurs et de notre cheptel de grands gibiers ni celle de nos éleveurs et de leurs troupeaux. Vous pouvez compter sur ma pugnacité et mon sens aigu de l'intérêt régional et national dans cette mission, sans aucun populisme !

En conclusion, chers amis, je tiens encore une fois à remercier chaleureusement le personnel de la fédération régionale pour l'ensemble et la qualité du travail fourni cette année et sa capacité d'adaptation à un contexte en pleine mutation. A remercier aussi très sincèrement les élus du Conseil d'Administration qui m'apportent leur soutien très précieux.

Je m'attacherai encore à vous mettre en garde et à lutter contre cette perception nouvelle de la chasse, par les politiques vertes et Trans partisans de la NUPES !

Pour contrer cela, il faut vous persuader que le fait de chasser conduit à devenir un acteur du grand jeu de la nature.

Soyons fiers de votre passion, soyons fiers d'être chasseurs !

Je vous remercie.

Gérard Aubret
Président de la FRC AuRA

